



Séminaire de la commission PPE

Du jeudi 5 au vendredi 6 octobre 2023
– RN Val d'Allier

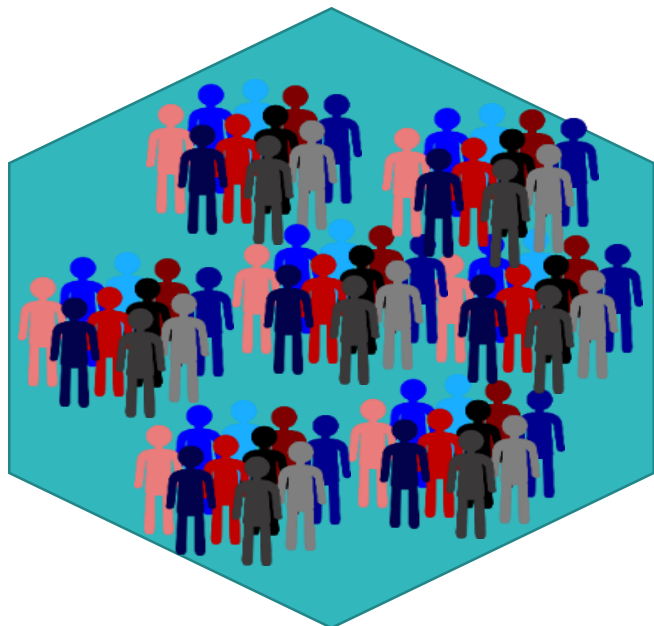
Ordre du jour du 5 octobre

- ◆ Gouvernance de la commission – élections 2023
- ◆ Programmation 2024 dont congrès
- ◆ Formations 2024
- ◆ BAO Audition
- ◆ Fédération de pêche de l'Allier présentation de ses actions en police de la pêche
- ◆ OSCEAN / PVe point d'avancement
- ◆ Signalétique réglementaire RN
- ◆ Actualisation du guide « gestion administrative des RN » (GPSA) et BAO
- ◆ Juridique (Portail des membres, forfaitisation, loi « incendies », dotation biodiversité aux communes
- ◆ Congrès Mondial des Gardes en octobre 2024 à Hyères dans le VAR
- ◆ Temps d'échanges

Gouvernance de la commission PPE

Election du COPIL et bureau
avant fin 2023

196 membres inscrits à la commission PPE



Le COPIL élu par les membres de commission PPE

➔ 1 mandat de 3 ans renouvelable

2 Facilitateurs / référents RNF :

- Barbara Graeff Guerra, chargée de mission juridique/chargée prog commission PPE - Barbara.GraeffGuerra@rnfrance.org
- Cindy Beyer, chargée d'études police - Cindy.BEYER@rnfrance.org



Le BUREAU : Organe élu au sein du COPIL

➔ 1 mandat de 3 ans renouvelable

1 Président et 3 Vice-Présidents

Programmation 2024

OSCEAN et PVe

- Réseau paramétré dans OSCEAN
- Construction pool formateurs et élaboration d'un plan de déploiement
 - construction contenu formation
 - 1 formation OSCEAN des référents police sur fin 2024
 - PVe : identification des services verbalisateurs qui seront signataires de la convention ANTAI

Tenue uniforme

- 1ère année de commande marché GEH de 4 ans
- Marché plateforme logistique

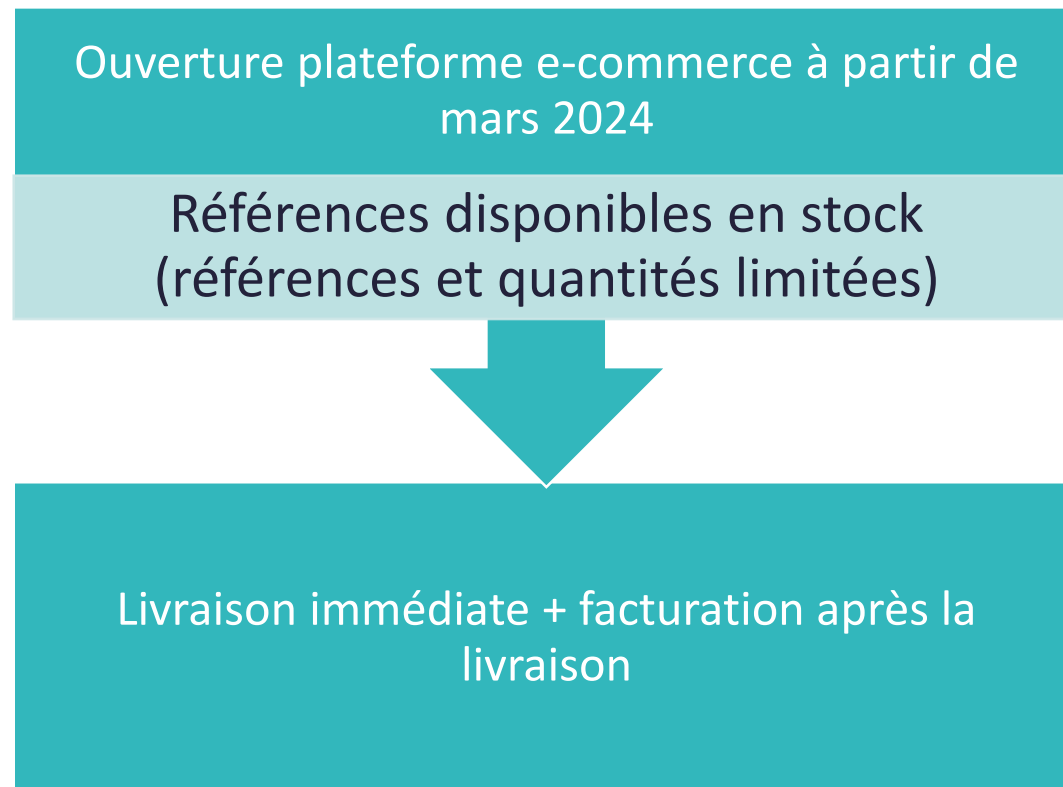
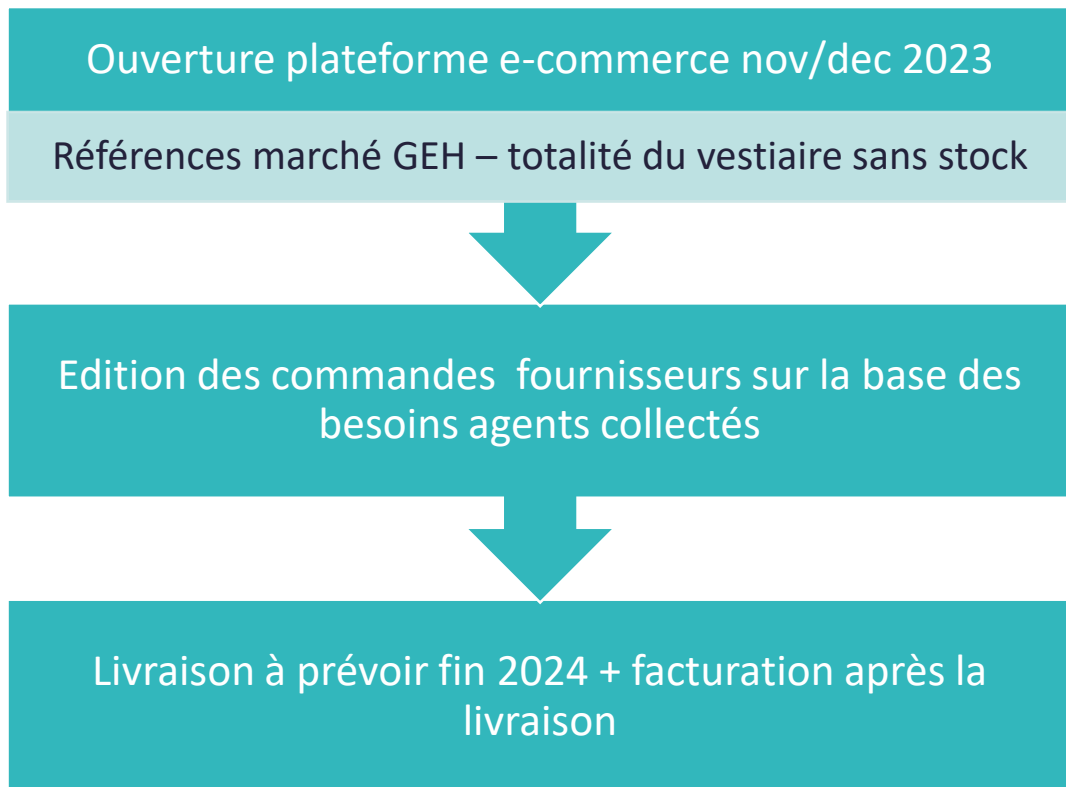
Référentiel AC basculé dans RADIS

Signalétique réglementaire BAO d'accompagnement au réseau diffusée

(sous réserve) outil commissionnement

Programmation 2024

L'uniforme des agents de RN



Programmation 2024

⇒ Formations

Journées de sensibilisation police environnement en RN pour le TJ Dijon et Grand Est

Formation ENM

Enquête besoins en formation « police » 2025

Guide audition en complément BAO finalisé et diffusé

Cahier des charges pour stages magistrats en RN rédigé et diffusé

Action sensibilisation OG mission police

⇒ Finalisation actualisation **GPSA**

⇒ Actualisation du **classement des métiers des RN dans la grille ECLAT** (sous réserve)

⇒ Mise à disposition des **DUERP** et DUERP type rédigé (sous réserve)

Programmation 2024

Manuel de procédures du groupe des Régions

- Actualisation fiches du manuel de procédure
- Rencontre technique sur une thématique (sous réserve)

Mobilisation nationale sur les textes législatifs et réglementaires, suivi et la participation aux projets de textes législatifs et réglementaires relatifs ou impactant les RN

- Corpus d'amendements en prévision de véhicules législatifs finalisé et validé

Action parlementaire

- Sensibilisation nouveaux députés européens

Appui juridique au réseau

Conseils et apports d'informations au réseau via les outils adaptés (lettre@, site internet, notes, BAO..)

Veille juridique

Suivi contentieux

Congrès mondial des gardes

Lieu: Presqu'île de Giens, Hyères

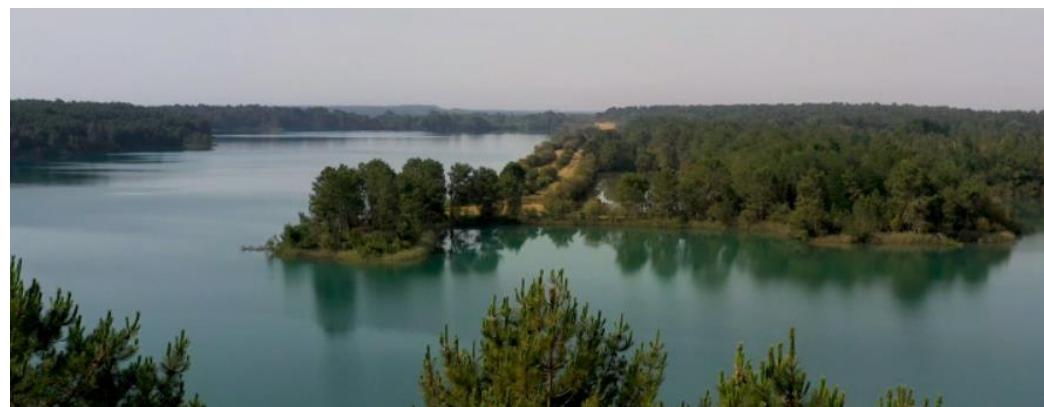
Dates : du 7 au 11 octobre 2024

Thème : Donner aux rangers du monde entier les moyens d'atteindre l'objectif 30 x 30 *

* Accord de Montréal de 2022 (196 signataires): protéger 30% des terres et océans d'ici à 2030



Congrès RNF 2024



Région Nouvelle Aquitaine, département des Landes

Dates : du 3 au 6 avril

Gestionnaire hôte : Syndicat mixte de gestion des milieux naturels

Gestionnaire des réserves naturelles nationales : Arjuzanx, Marais d'Orx, Etang noir

THEMATIQUE



Les RN, outil de protection forte

- Outil de protection forte ancré dans les territoires
- Renforcer cet outil de protection du patrimoine naturel
- Repenser le lien Homme-Nature au travers d'une nouvelle approche juridique (droits de la nature)



Congrès RNF 2024

Mini-forums (2x30')

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Temps ultramarins	Plénière ouverture Partage d'expériences	AG	Sorties
déjeuners	déjeuners	déjeuners	Pique nique
Temps internes	Commissions RNF	Temps collaboratif	
		Plénière de clôture	
dîner	Dîner terroir	Dîner culturel	

Rencontre des agents
commissionnés et assermentés
des RN

Réunion de la
commission PPE

Rétro planning



Janvier 2024



29 janvier



26 février



3-6 avril : CONGRES DES RN 2024

Mise en ligne premiers éléments
Pré programme, liste sites

Ouverture
inscriptions

Clôture
inscription

L'enquête

Adressée début juillet 2023 aux conservateurs et agents commissionnés et assermentés des RN

Construite en 3 volets :

1/ Stage commissionnement et remise à niveau

2/ Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (cf. note technique 2022 du MTECT)

3/ Formations indispensables (positionnement RNF)

Résultats présentés à l'OFB le 5/09 pour intégration au catalogue formation OFB 2024

Prochaine réunion travail le 20/10

206 retours

Proposition RNF: parcours indispensable de formation pour un agent de RN en charge d'une mission de police de l'environnement

Formation obligatoire (cf. textes)

Stage commissionnement

RNF propose un recyclage commissionnement (textes, rédaction des procédures, audition, ...) tous les 3 à 5 ans (en fonction de l'évolution des textes)

Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (cf. note technique 2022 du MTECT)

Ex: infractions à certaines polices en mer, à la police de la chasse, de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche en eau douce, aux sites inscrits et classés, infractions relatives aux dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes.

RNF propose un rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formations indispensables (positionnement RNF)

Formation dédiée à l'audition. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formation dédiée aux techniques d'intervention police. 1 à 2 recyclage par an sur un format court.

Formation moyens de défense cat D, le cas échéant. 1 à 2 recyclages par an

Formation aux outils police (Pve/OSCEAN, ...). Recyclage en cas d'évolution importante des outils.

Formation police administrative. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Stage commissionnement et remise à niveau

Formation obligatoire (cf. textes)

Stage commissionnement

RNF propose un recyclage commissionnement (textes, rédaction des procédures, audition, ...) tous les 3 à 5 ans (en fonction de l'évolution des textes)

Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (cf. note technique 2022 du MTECT)

Ex: infractions à certaines polices en mer, à la police de la chasse, de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche en eau douce, aux sites inscrits et classés, infractions relatives aux dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes.

RNF propose un rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formations indispensables (positionnement RNF)

Formation dédiée à l'audition. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formation dédiée aux techniques d'intervention police. 1 à 2 recyclage par an sur un format court.

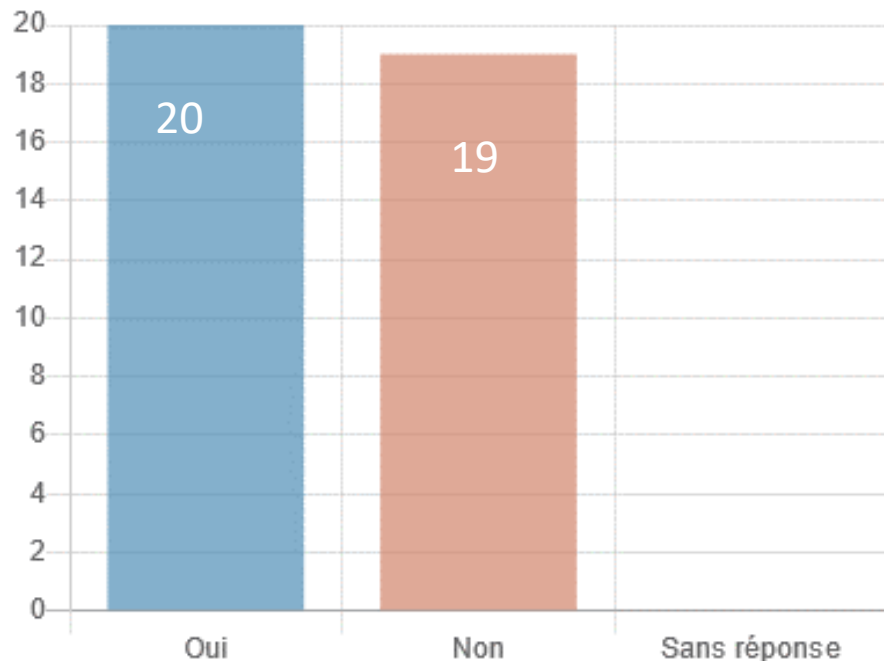
Formation moyens de défense cat D, le cas échéant. 1 à 2 recyclages par an

Formation aux outils police (Pve/OSCEAN, ...). Recyclage en cas d'évolution importante des outils.

Formation police administrative. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

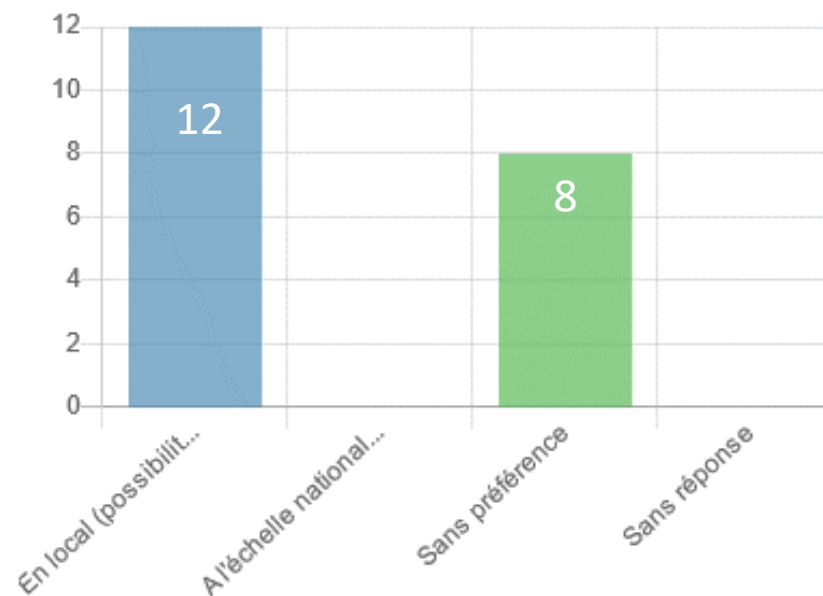
Les besoins en stage commissionnement en 2024

Avez-vous besoin d'un stage commissionnement en 2024 ?



- Oui
- Non
- Sans réponse

A quelle échelle géographique souhaitez-vous suivre ce stage commissionnement ?



- En local (possibilité étudiée avec l'OFB si nombre suffisant de stagiaires)
- A l'échelle nationale (locaux OFB de Pérois)
- Sans préférence
- Sans réponse

Considérant :

- Aux 20 agents ayant fait remonté un besoin en commissionnement en 2024 ajout des 7 stagiaires inscrits en juin 2023 sur liste attente
- 33% des RN n'ont pas d'agents commissionnés et assermentés
- Fort besoin secteur Antilles (11 agents secteur Guyane, Martinique, Guadeloupe)
- Le besoin Mayotte

Demande de RNF à l'OFB :

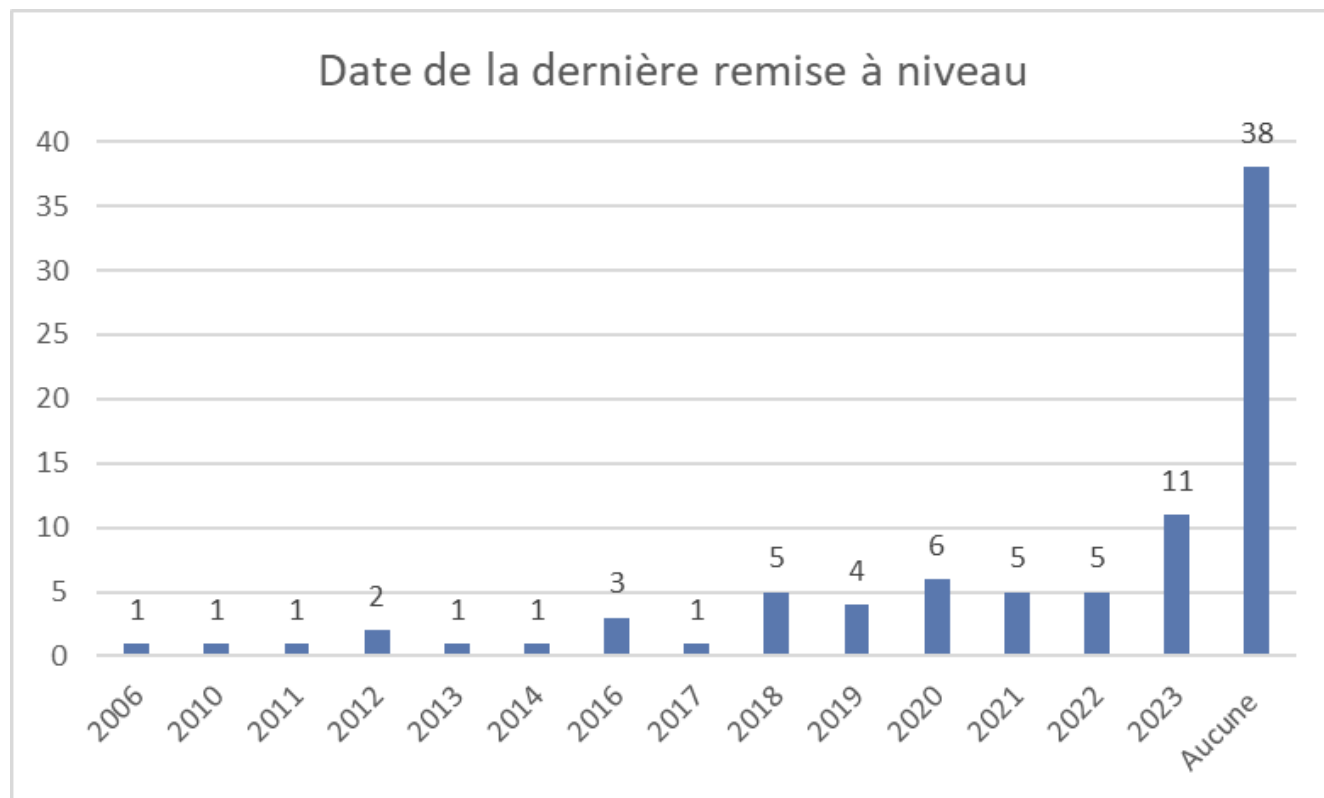
- 3 stages commissionnement en 2024 dont 1 en outre-mer secteur Antilles couplé avec le Conservatoire du littoral
- Sur ces sessions places réservées pour les agents de Mayotte

Retour OFB le 05/09/2023:

- Instaurer une sélection des stagiaires notamment quant au niveau requis
- Certification Qualiopi OFB, besoin de travailler finement sur les objectifs de la formation avec indicateurs
- Augmentation du temps TIP en stage commissionnement (avec durée stage à identique)

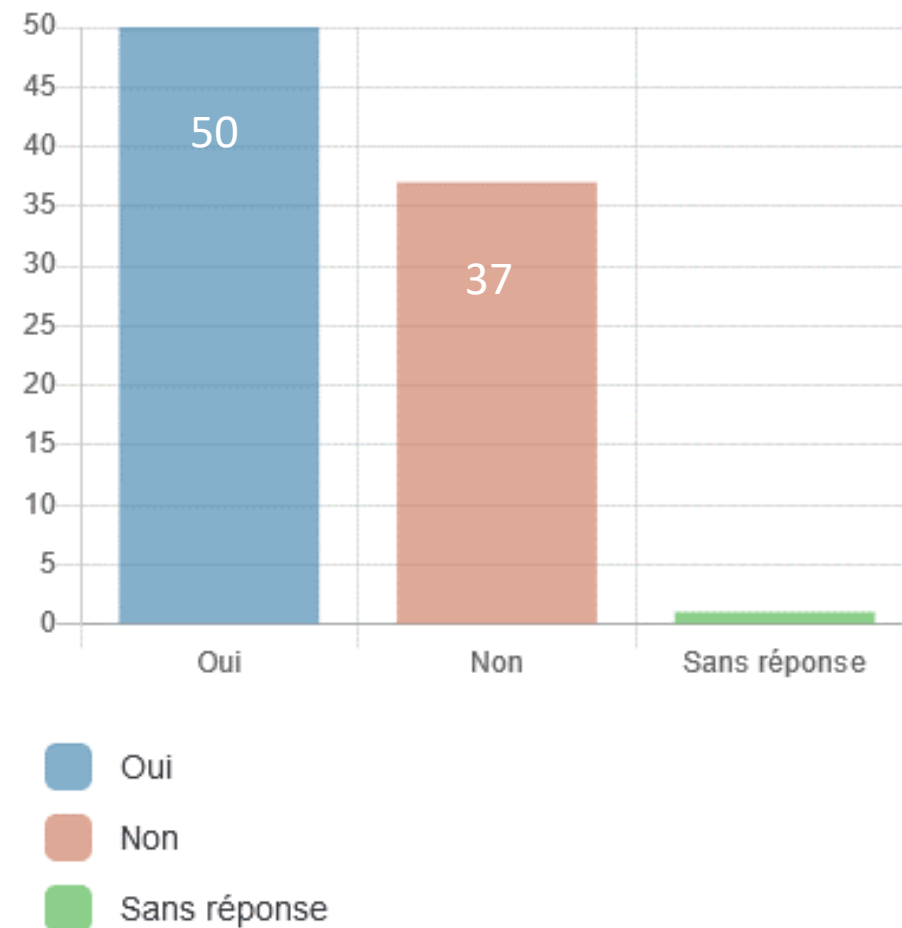
Les besoins en remise à niveau commissionnement en 2024

88 agents commissionnés et assermentés des RN
ont répondu à cette enquête



38 agents n'ayant jamais suivi de recyclage
Sur ces 38, 22 ont été commissionnés avant 2019

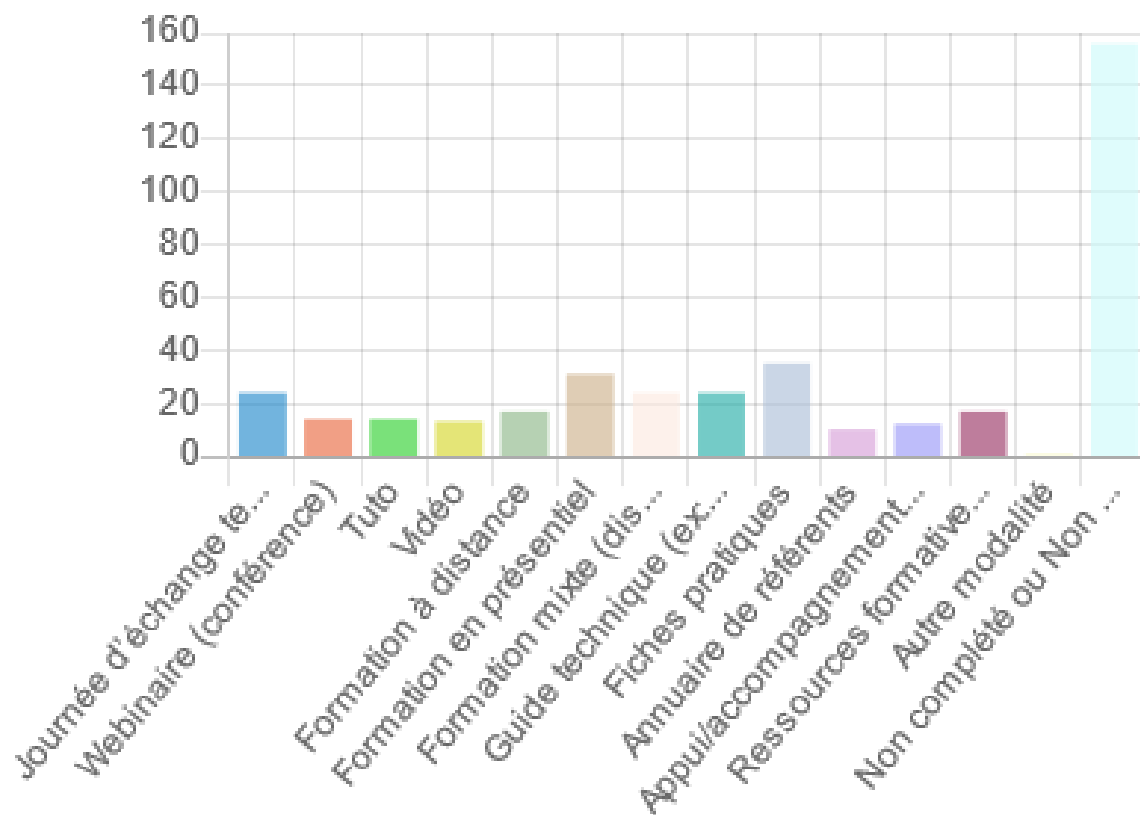
Avez-vous besoin d'une remise à niveau
commissionnement en 2024?



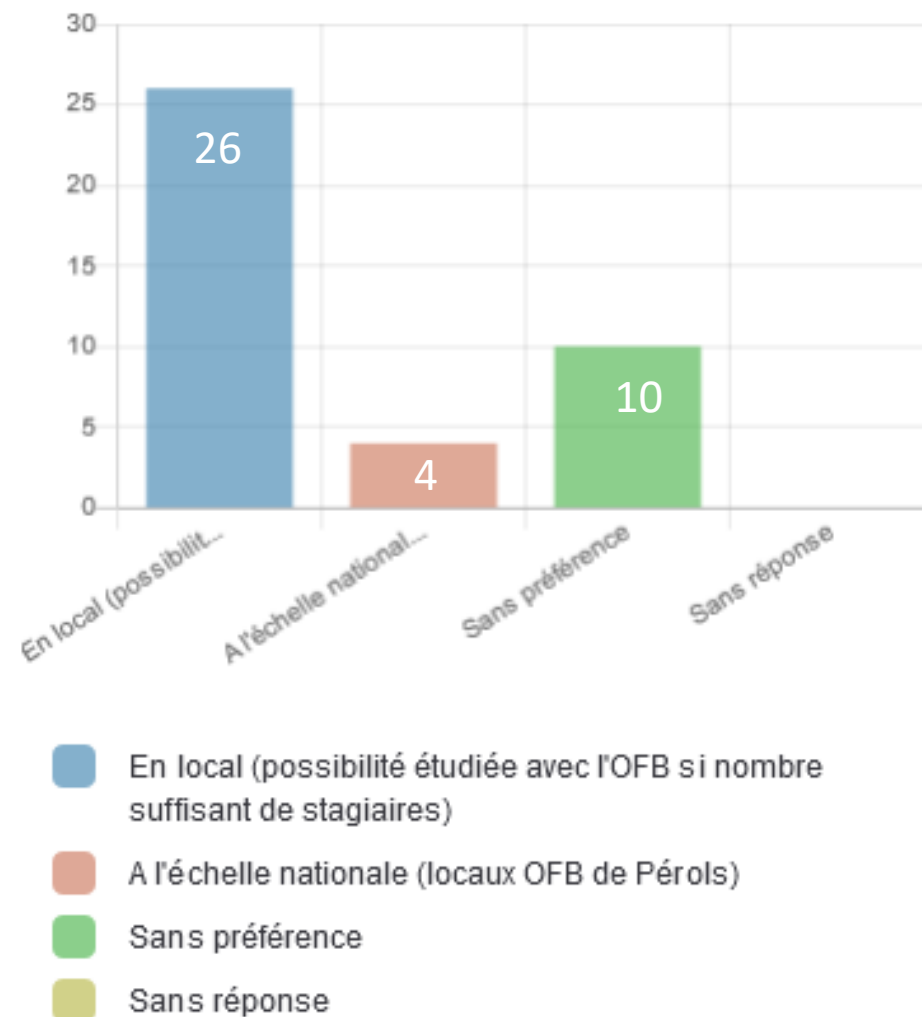
Sur les 50, il y en a 38 qui n'ont jamais suivi de remise à
niveau ou qui ont suivi une remise à niveau avant 2019

Les besoins en remise à niveau commissionnement en 2024

Quelle(s) modalité(s) de remise à niveau vous conviendrait?



Si la modalité privilégiée est une formation en présentiel, à quelle échelle géographique souhaitez-vous la suivre?



Considérant :

- Sur les 50 agents souhaitant suivre une remise à niveau en 2024, 38 n'ont jamais suivi de remise à niveau ou ont suivi une remise à niveau avant 2019
- Fort besoin secteur Antilles
- Besoin Réunion

Demande de RNF à l'OFB :

- Un minimum de 3 remises à niveau dont 1 en outre-mer secteur Antilles couplé avec le Conservatoire du littoral
- Si formation mixte (partie en distanciel sur la théorie et présentiel pour la pratique) proposée obligation de suivre les deux volets pour valider la formation

Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (positionnement MTECT note technique)

Formation obligatoire (cf. textes)

Stage commissionnement

RNF propose un recyclage commissionnement (textes, rédaction des procédures, audition, ...) tous les 3 à 5 ans (en fonction de l'évolution des textes)

Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (cf. note technique 2022 du MTECT)

Ex: infractions à certaines polices en mer, à la police de la chasse, de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche en eau douce, aux sites inscrits et classés, infractions relatives aux dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes.

RNF propose un rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formations indispensables (positionnement RNF)

Formation dédiée à l'audition. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

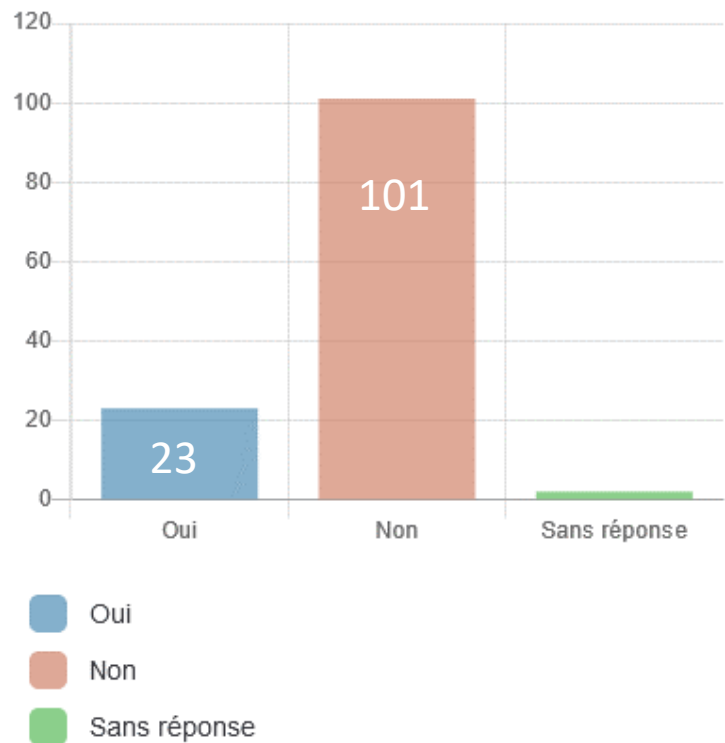
Formation dédiée aux techniques d'intervention police. 1 à 2 recyclage par an sur un format court.

Formation moyens de défense cat D, le cas échéant. 1 à 2 recyclages par an

Formation aux outils police (Pve/OSCEAN, ...). Recyclage en cas d'évolution importante des outils.

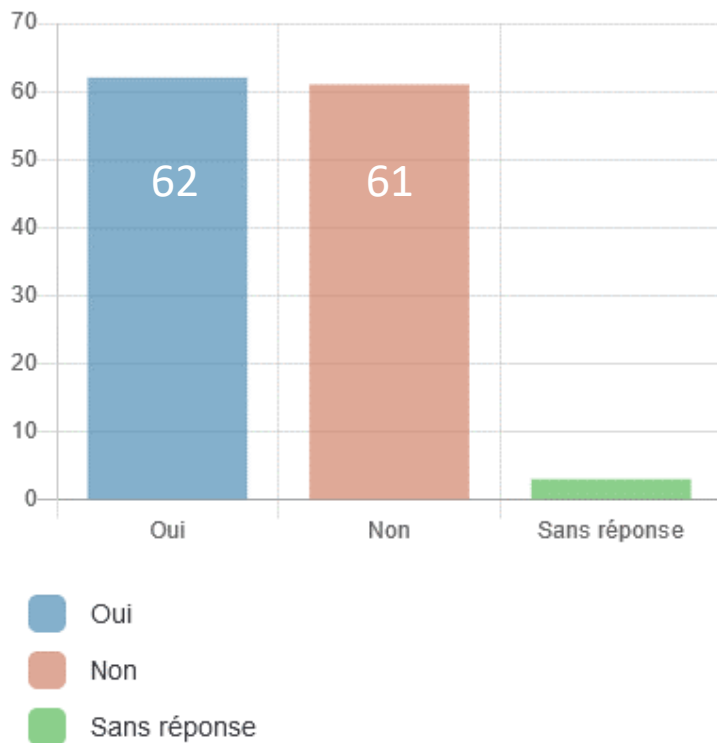
Formation police administrative. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Avez-vous besoin d'une montée en compétence en 2024 sur les polices en mer ?



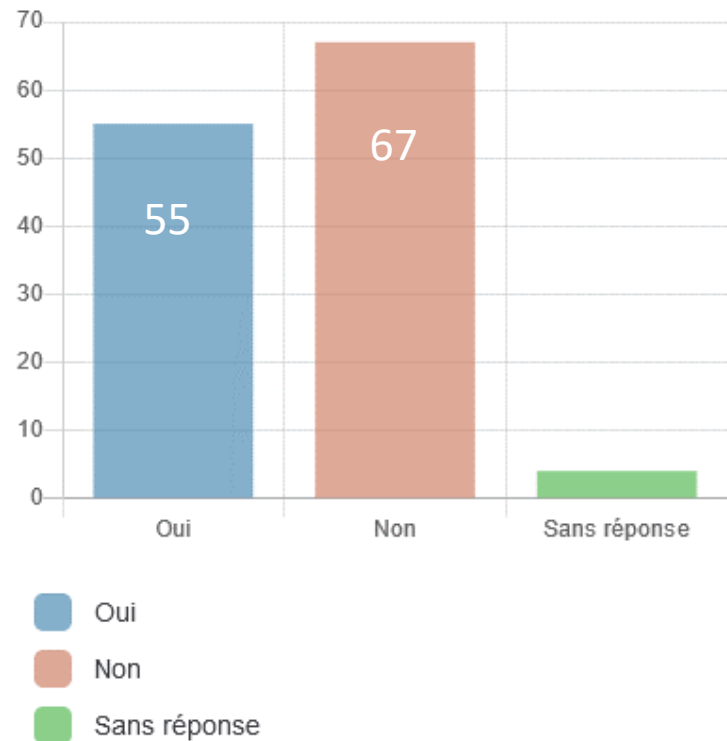
NB: sur les 23 ayant répondu « oui »
14 sont des agents commissionnés
9 ne sont pas encore commissionnés
(7 souhaitent être commissionnés en 2024)

Avez-vous besoin d'une montée en compétence "police de la chasse" en 2024?



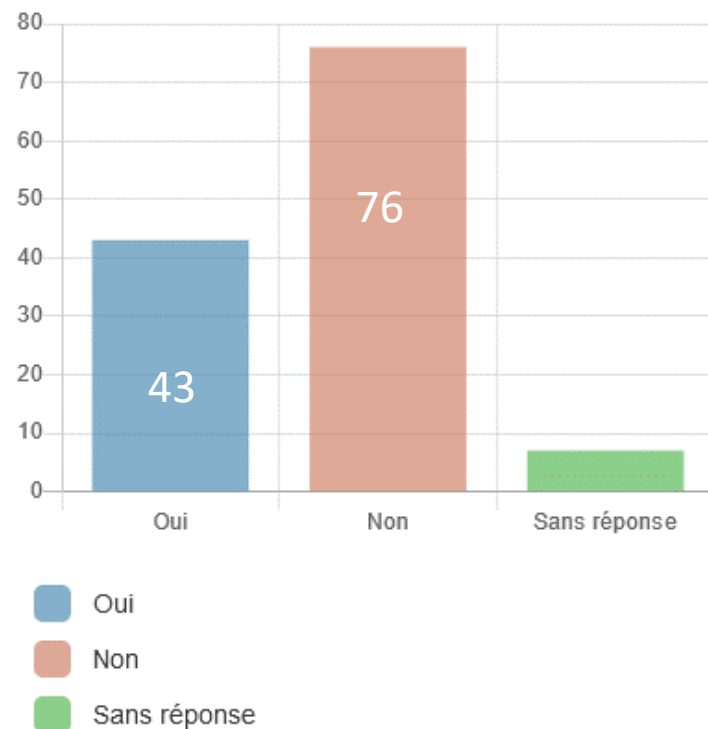
NB: sur les 62 ayant répondu « oui »
44 sont des agents commissionnés
18 ne sont pas encore commissionnés
(11 souhaitent être commissionnés en 2024)

Avez-vous besoin d'une montée en compétence en 2024 sur la police de l'eau et des milieux aquatiques, visées par l'article L. 216-3 du code de l'environnement ?



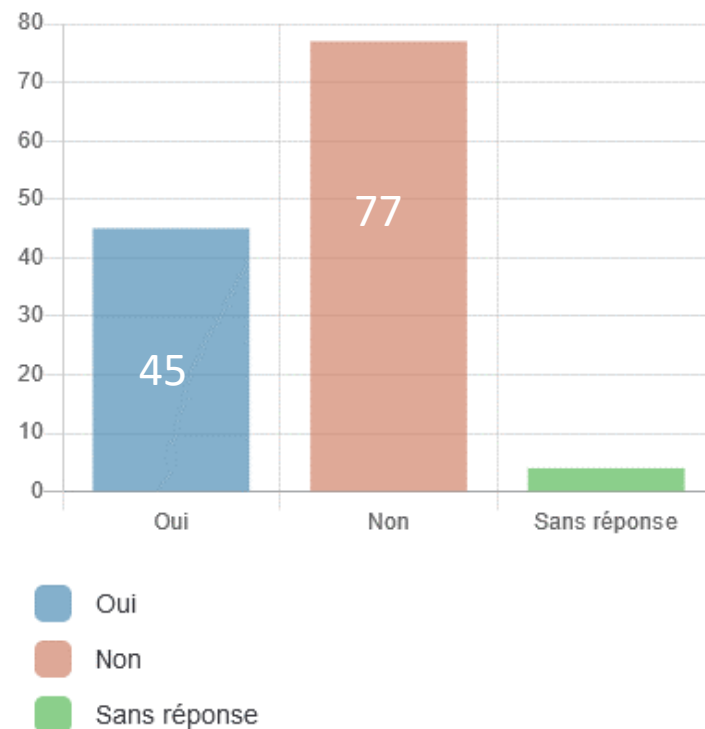
NB: sur les 55 ayant répondu « oui »
36 sont des agents commissionnés
19 ne sont pas encore commissionnés (13 souhaitent être commissionnés en 2024)

Avez-vous besoin d'une montée en compétence "sites inscrits et classés" en 2024 ?



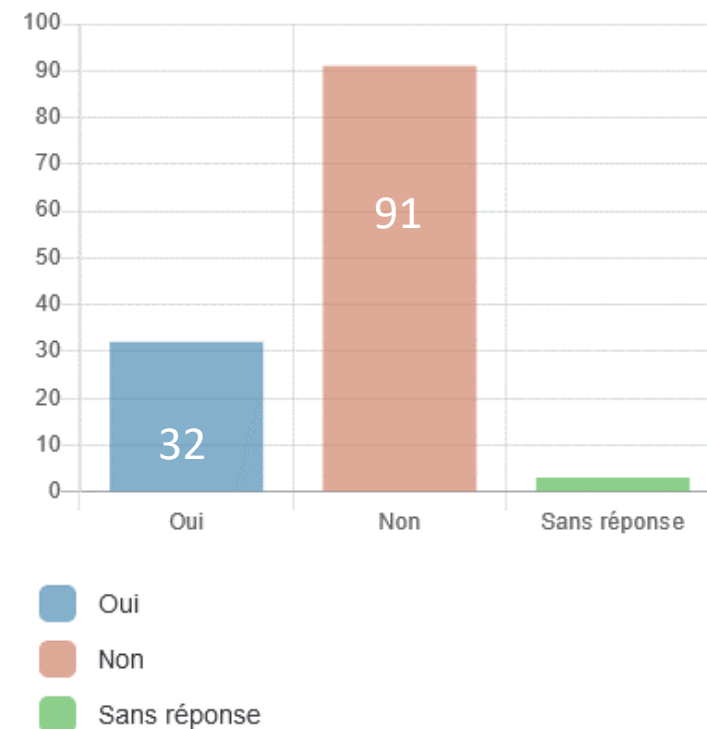
NB: sur les 43 ayant répondu « oui »
 27 sont des agents commissionnés
 16 ne sont pas encore
 commissionnés (12 souhaitent être
 commissionnés en 2024)

Avez-vous besoin d'une montée en compétence sur la police de la pêche en eau douce en 2024?



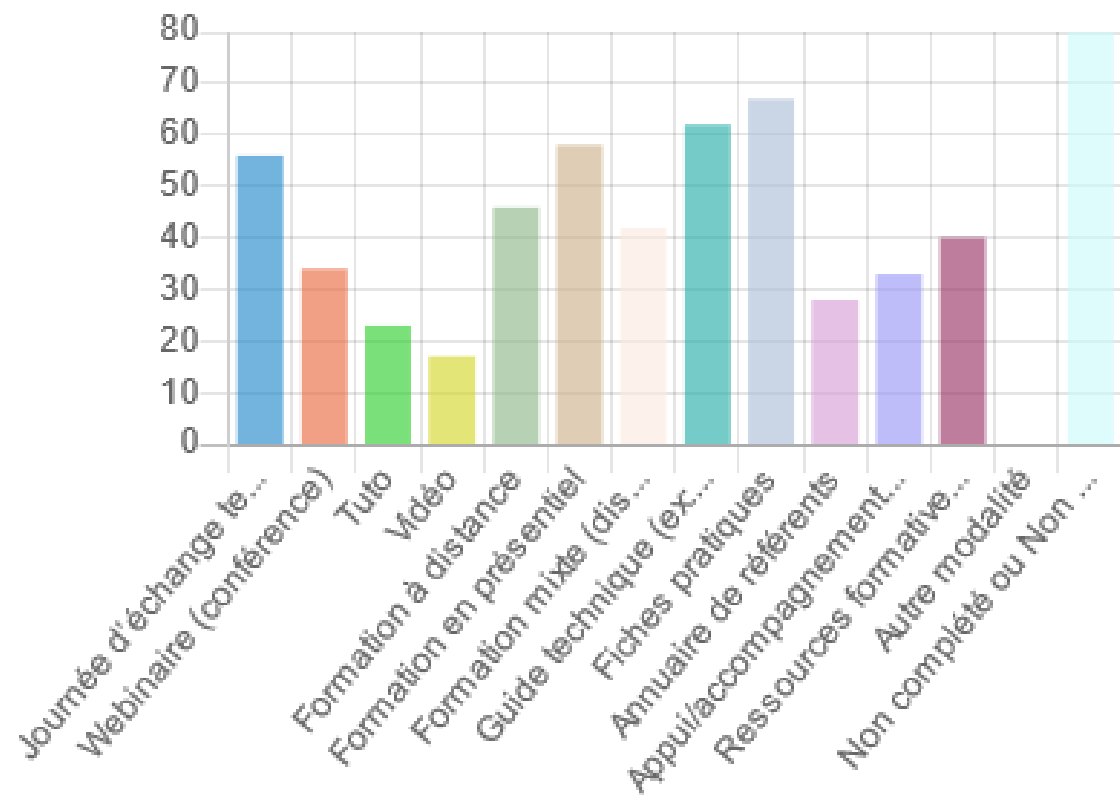
NB: sur les 45 ayant répondu « oui »,
 32 sont des agents commissionnés
 13 ne sont pas encore
 commissionnés (11 souhaitent être
 commissionnés en 2024)

Avez-vous besoin d'une montée en compétence "dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes" en 2024?

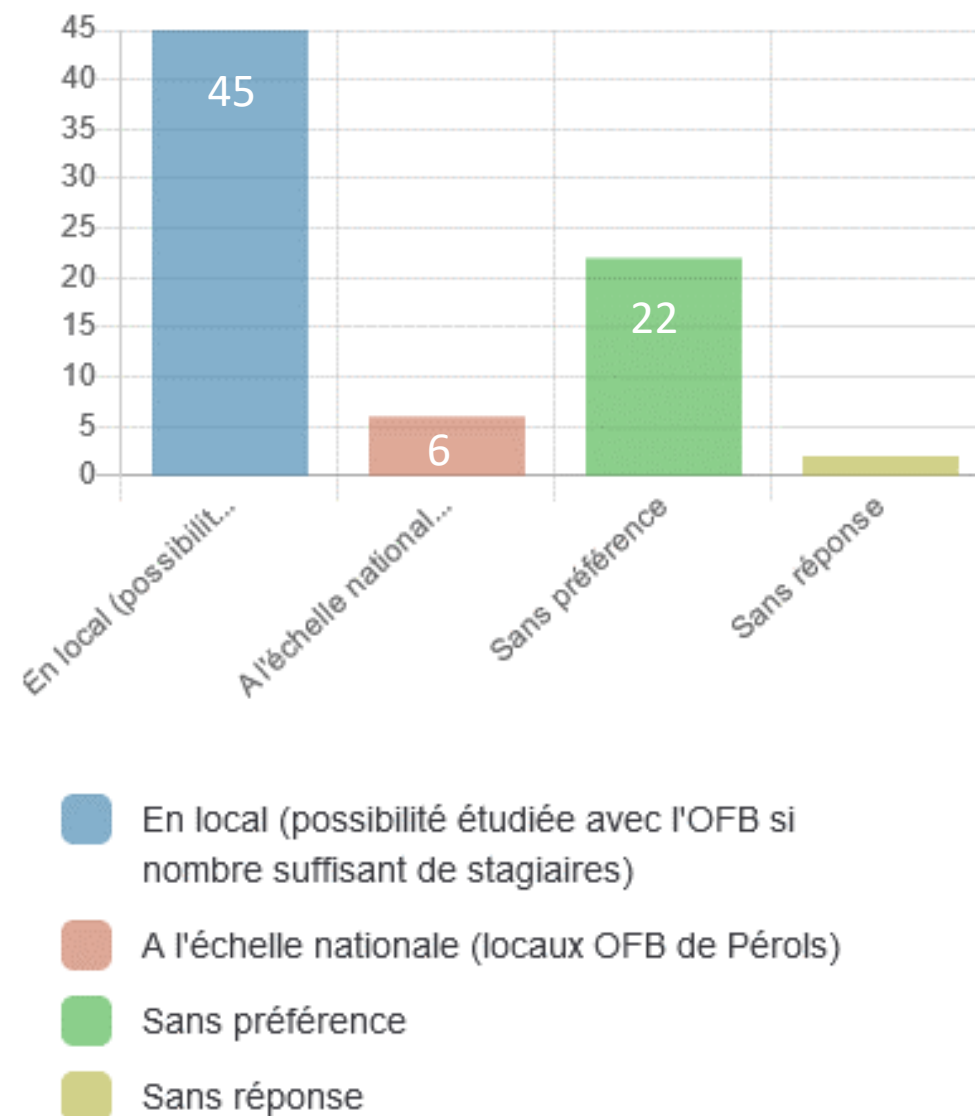


NB: sur les 32 ayant répondu « oui »
 20 sont des agents commissionnés
 12 ne sont pas encore commissionnés
 (10 souhaitent être commissionnés en
 2024)

Quelle(s) modalit (s) de mont e en comp tence vous conviendrait?



Si la modalit  privil gi e est une formation en pr sentiel,   quelle  chelle g ographique souhaitez-vous la suivre ?



Considérant :

- Besoins prioritaires sur la chasse, eau et milieux aquatiques, pêche en eau douce
- Certaines de ces formations ne sont plus proposées au catalogue pour les externes OFB depuis plusieurs années (ex: chasse depuis 2017)
- Si proposées pas information communiquée sur l'ouverture des inscriptions (ex: police en mer)

Demande de RNF à l'OFB :

- Formations proposées en 2024 sur ces besoins prioritaires
- Pouvant être couplées avec le Conservatoire du littoral
- S'entendre sur un mode de fonctionnement (délai d'information avant ouverture des inscriptions)

Retour OFB le 05/09/2023:

- Les agents de l'OFB ex ONEMA ont des formations en local sur chasse
- Les agents ex ONCFS sur la police de l'eau et milieux aquatiques
- Possibilité d'ouvrir ces formations aux agents des RN
- Demande à RNF de faire une extraction des besoins par région

Formations indispensables (positionnement RNF)

Formation obligatoire (cf. textes)

Stage commissionnement

RNF propose un recyclage commissionnement (textes, rédaction des procédures, audition, ...) tous les 3 à 5 ans (en fonction de l'évolution des textes)

Formations complémentaires dédiées à des polices nécessitant une technicité particulière (cf. note technique 2022 du MTECT)

Ex: infractions à certaines polices en mer, à la police de la chasse, de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche en eau douce, aux sites inscrits et classés, infractions relatives aux dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes.

RNF propose un rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Formations indispensables (positionnement RNF)

Formation dédiée à l'audition. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

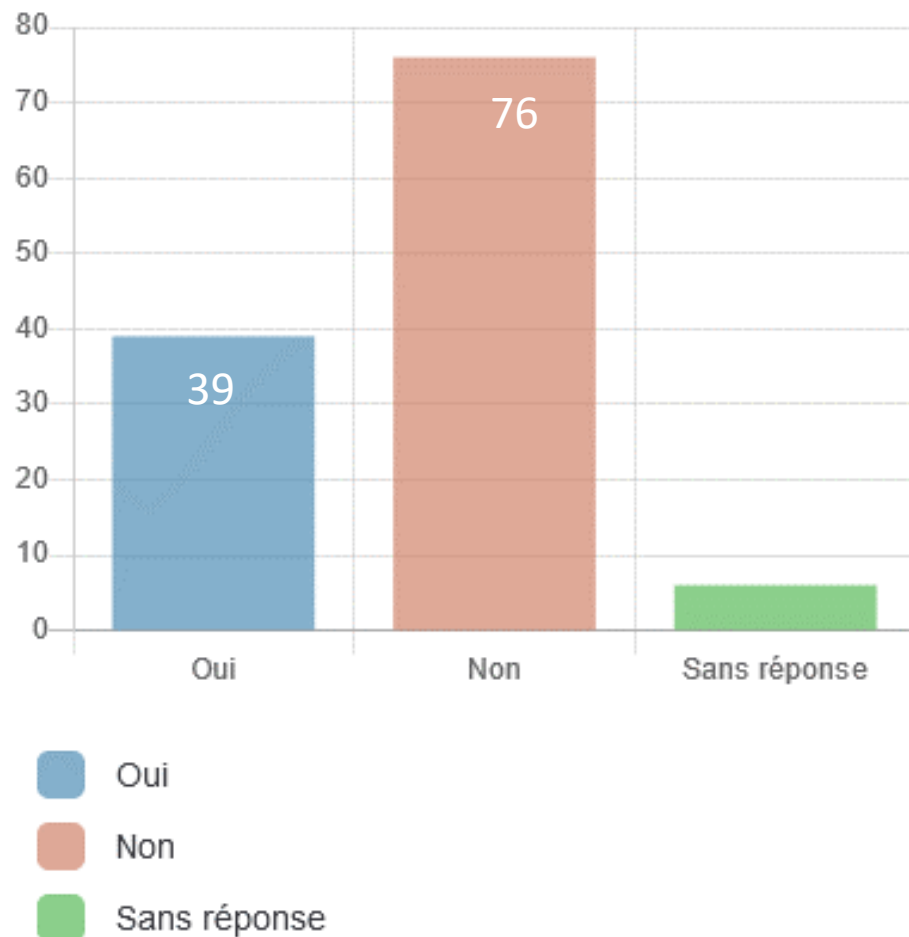
Formation dédiée aux techniques d'intervention police. 1 à 2 recyclage par an sur un format court.

Formation moyens de défense cat D, le cas échéant. 1 à 2 recyclages par an

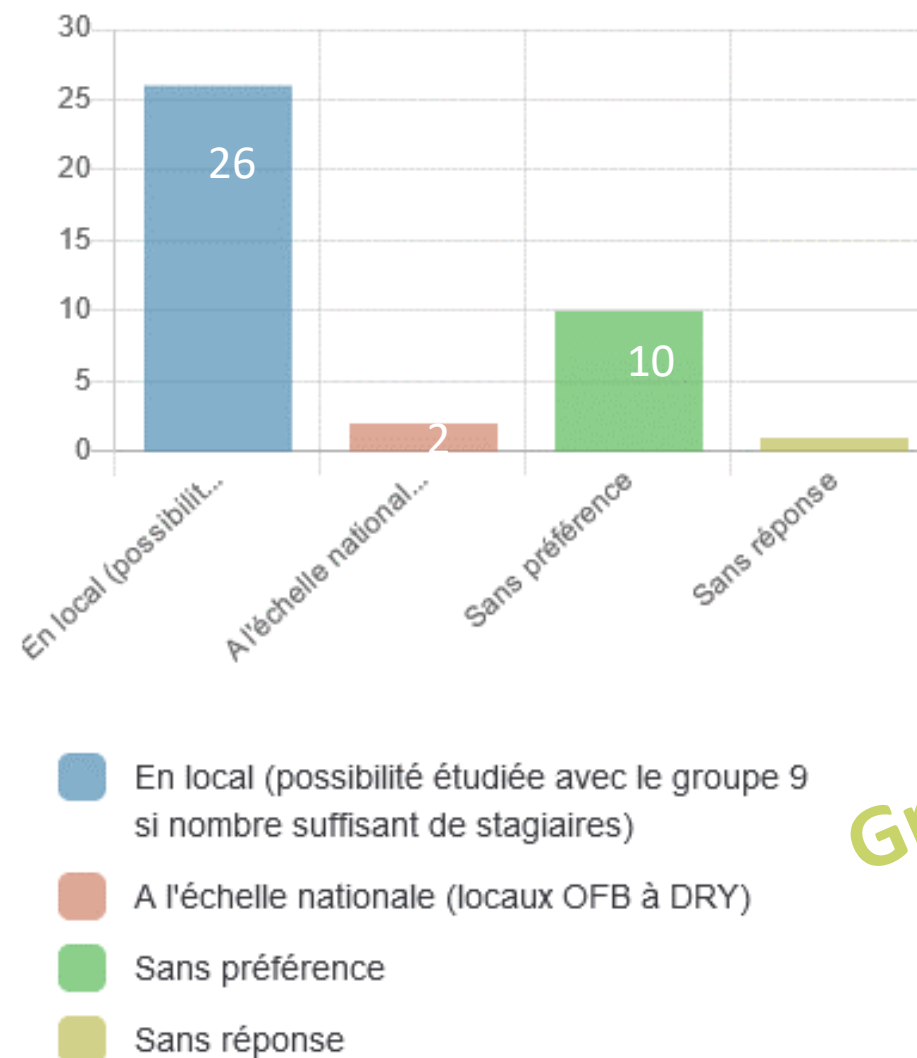
Formation aux outils police (Pve/OSCEAN, ...). Recyclage en cas d'évolution importante des outils.

Formation police administrative. Rythme de recyclage en fonction de l'évolution des textes.

Souhaitez-vous suivre en 2024 la formation gestion des situations conflictuelles avec volet dédié aux moyens de défense de catégorie D ?

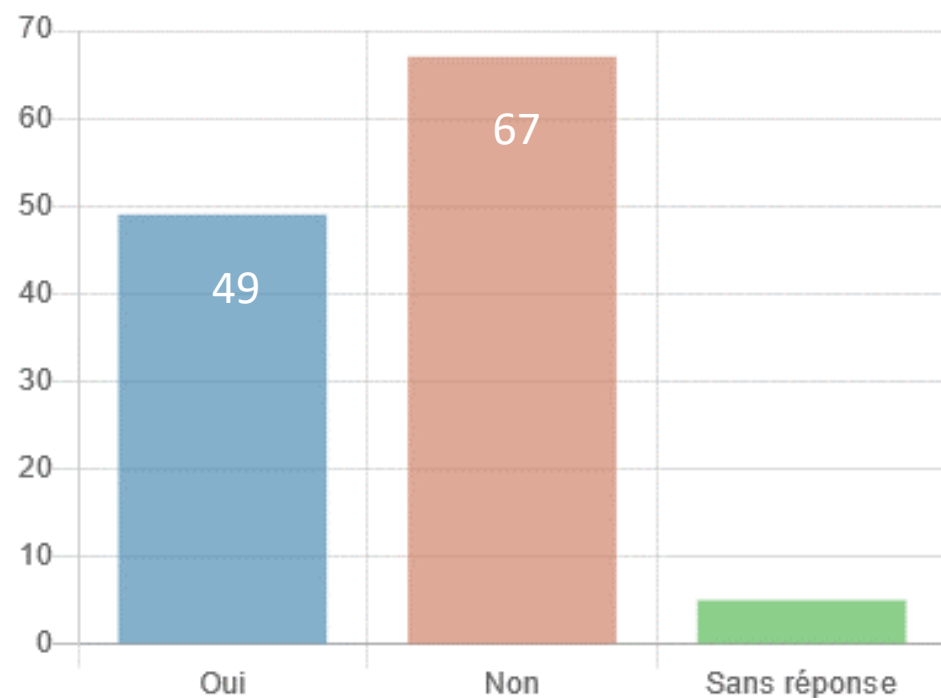


A quelle échelle géographique souhaitez-vous suivre cette formation ?



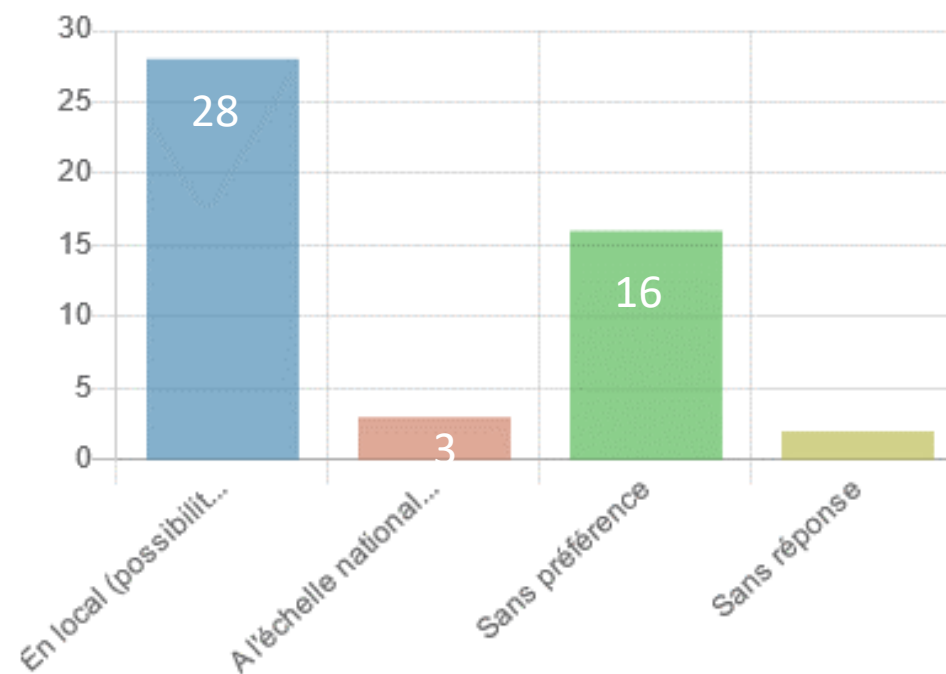
Groupe 9

Souhaitez-vous suivre un recyclage Techniques d'intervention police en 2024?



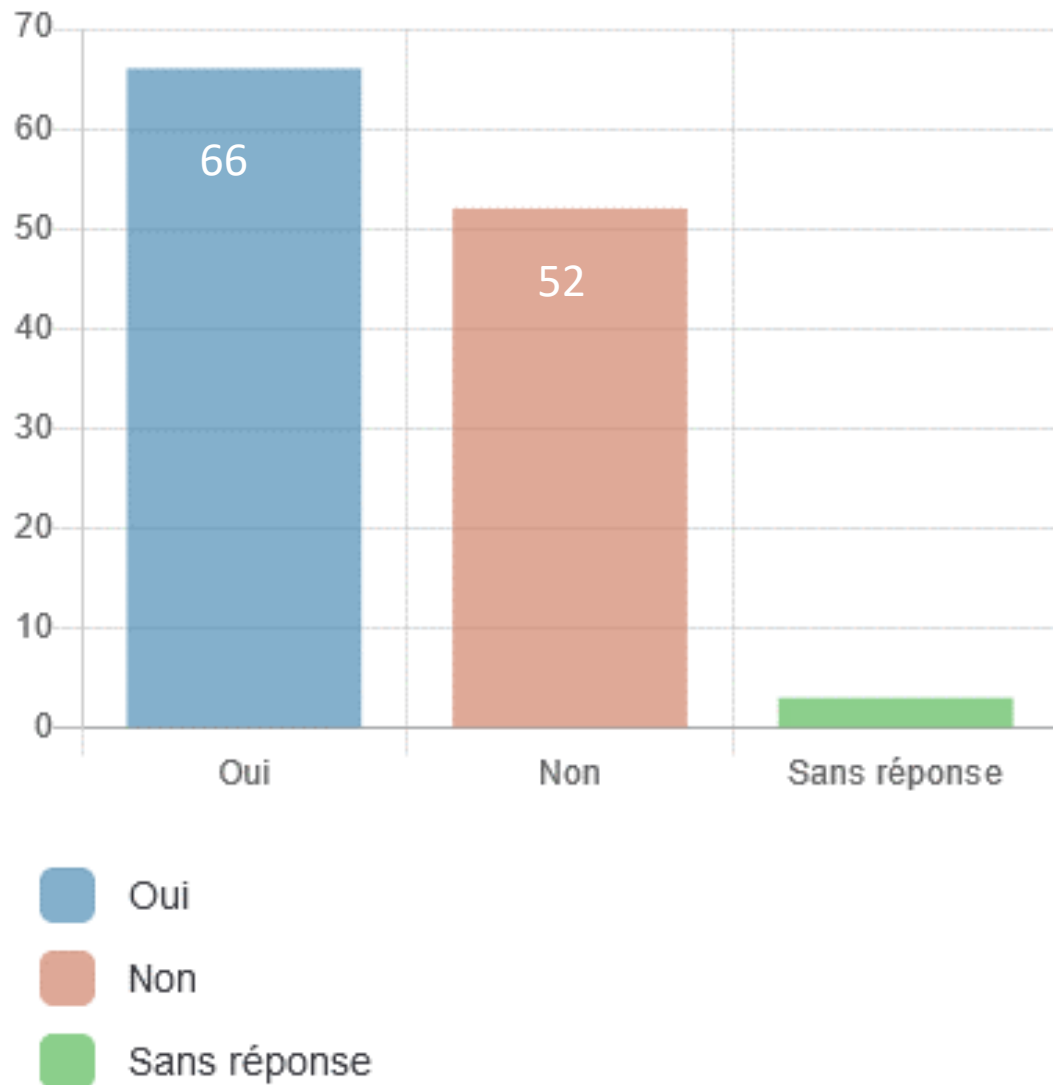
- Oui
- Non
- Sans réponse

A quelle échelle géographique souhaitez-vous suivre cette formation ?



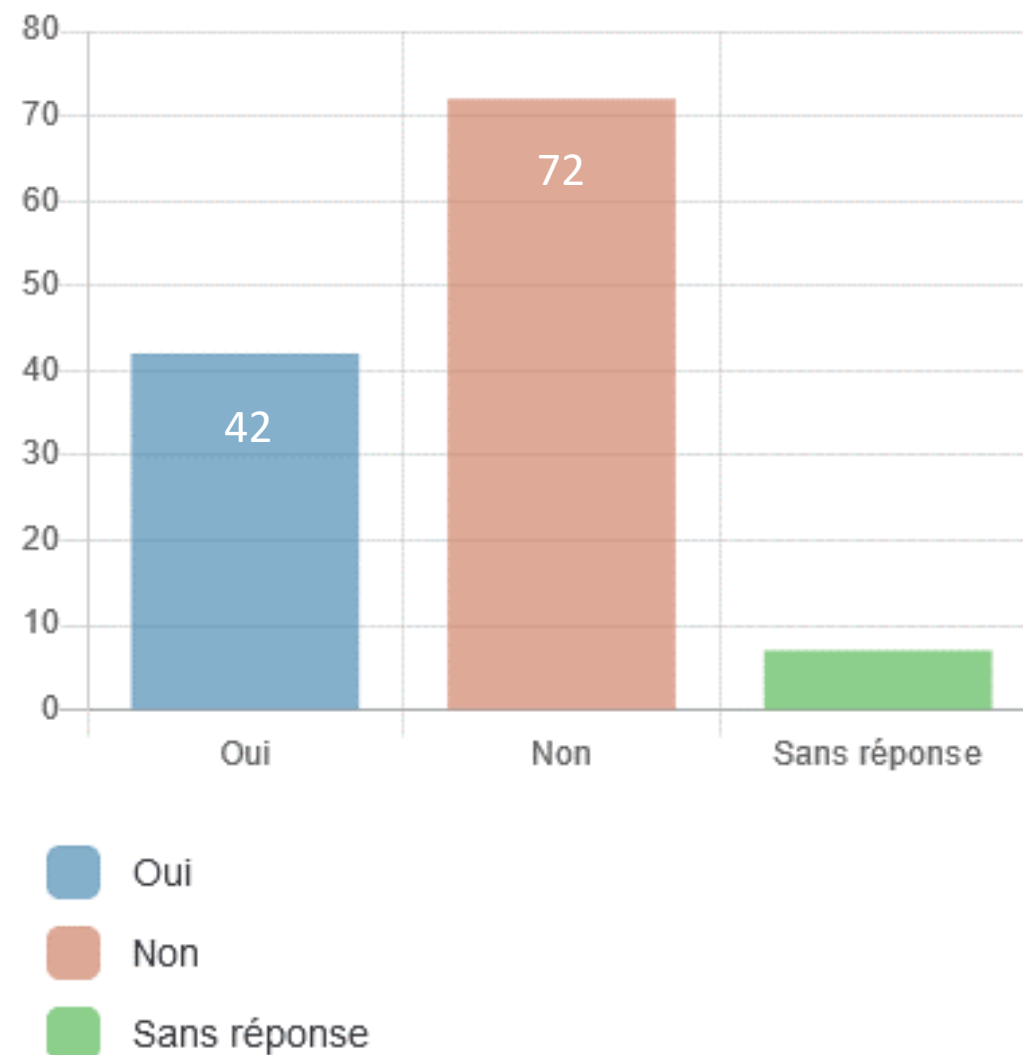
- En local (possibilité étudiée avec l'OFB si nombre suffisant de stagiaires)
- A l'échelle nationale (locaux OFB de Pérois)
- Sans préférence
- Sans réponse

Avez-vous un besoin de formation "audition libre" en 2024?



Pas de formation audition en 2023
Formation des agents des RN via Ecolaudroit

Avez-vous besoin d'une montée en compétence sur la police administrative en 2024?



Classe virtuelle OFB existante : rappel à faire
Vade-mecum PA de RNF + BAO



Considérant :

- Besoins fort sur ces formations complémentaires
- Formations non proposées par OFB, RNF fait appel à d'autres structures formatrices
- Fait peser le coût de ces formations sur OG alors que mission régalienne

Demande:

- Intégration de ces besoins dans offre formation OFB pour maintenir gratuité formations
« police »

Retour OFB le 05/09/2023:

- Formation Groupe 9: étude sur 2024 de intégration de cette formation dans le TIP.
- Audition : en 2024 pas de formation dédiée à l'externe (arbitrage interne OFB)
- TIP: ok en 2024

Audition libre – le Guide

Avis et relecture bienvenus :

<https://drive.google.com/drive/folders/1z3uieDZfHDdL4nUFBnz5YthGYm3D66yv>

1. Qu'est-ce qu'une audition ?

1. Définition et textes régissant l'audition libre
2. La compétence des agents des réserves naturelles
3. Qui peut être entendu ?
4. Les modalités de l'audition suivant le statut de la personne auditionnée
 - 4.1 Le suspect
 - 4.2 Le témoin et le plaignant
 - 4.3 Les personnes protégées

2. Les grandes étapes de l'audition

1. La préparation de l'audition

1.1 La préparation matérielle

Les formulaires et documents à préparer

Le lieu de l'audition

1.2 La préparation intellectuelle

1.3 Le nombre d'agents mobilisés

2. La convocation

3. Mener l'audition

3.1 L'accueil des personnes (A COMPLETER)

3.2 Comment interroger la personne à entendre (A COMPLETER)

3.3 Comment terminer l'audition (A COMPLETER)

4. L'audition libre d'un suspect étape par étape



Audition libre – la BAO

Habilitation des agents des RN

Dispositions agents
statut privé

Dispositions agents
statut public

Cadre juridique

Les textes

Qui peut être
auditionné?

Les modalités selon le
statut de la personne
auditionnée

Les formulaires et
documents nécessaires
à l'audition

Le suspect

Notification des
droits

Le recueil de
dépôt de plainte

Le témoin et le
plaignant

La confrontation

Personnes
protégées

Le changement de
statut

Disponible ici:

<https://www.pearltrees.com/t/gestion-administrative-des-rn/police-environnement-justice/id63907728>

... > BO police > Audition libre ▾

Type ▾

Contacts ▾

Date de modification ▾

Nom ↑

Guides

Modèles d'actes OFB

PPT

... > Audition libre > Modèles d'actes OFB ▾

Type ▾

Contacts ▾

Date de modification ▾

Nom ↑

[AUDIT] Attestation_de_mision_interprete.ott

[AUDIT] Notice_auteur.ott

[AUDIT] Piece_jointe_observations_avocat.ott

[AUDIT] PV_audition_mineur.ott

[AUDIT] PV_audition.ott

[AUDIT] PV_convocation_audition.ott

[AUDIT] PV_notification_droits.ott

En complément:

https://drive.google.com/drive/folders/10iP_NZWW7HiuRFiVqvD4lh16gCz0hVev

Promotion des outils OSCEAN et PVe et collecte des données de paramétrage

Création des
adresses @ police
nominative

Création des
comptes CERBERE
➔ matricules
agents pour
OSCEAN

Pour OSCEAN :
structuration des
données entités et
agents par OG

Pour PVe :
identification des
services
verbalisateurs et
des contacts à
transmettre au
services technique
de l'ANTAI

OSCEAN / PVe

- ❖ Désignation officielle des **référénts police** au sein de chaque organisme gestionnaire employant des agents commissionnés et assermentés RN

RNF

- **Représentant national** du réseau des RN
- **Garant de la reconnaissance** de la mission de police des agents des réserves naturelles

Référent Police RNF au sein de l'OG

- **Garant de la mise en œuvre** de la mission de police des agents de l'organisme gestionnaire employeur
- **Personne ressource** de la bonne utilisation des outils police et des bonnes pratiques de la mission de police

Equipe police OG

- **Engagement** de la bonne utilisation des outils
- **Respect** des bonnes pratiques dans l'exercice de sa mission de police dans le cadre de son commissionnement

OSCEAN / PVe

Rôles du référent police

- ➔ **Rôle principal** : contact privilégié de RNF en matière de police de l'environnement dans les réserves naturelles :
 - Centralise et fait remonter à RNF **tous questionnements et toute demande d'équipement** en outils police
 - **Assure le suivi des agents** chargé de la mission de police au sein de l'organisme employeurs et fait part à RNF de tout départ et arrivée
 - Assure en lien avec RNF **la prise en main des outils par les agents** en poste et s'assure de la utilisation
 - Assure le **rôle de superviseur dans l'outil OSCEAN**
 - Est identifié auprès des services de l'ANTAI comme **personne contact pour le service verbalisateur**
- ➔ **Rôle complémentaire**
Il peut également en accord avec son employeur :
 - Assurer le lien avec la **MISEN et le procureur**
 - Se porter volontaire pour intégrer le **pool de formateurs national OSCEAN**
 - Etre **responsable** d'une équipe de gardes

Signalétique réglementaire RN

Actions 2023

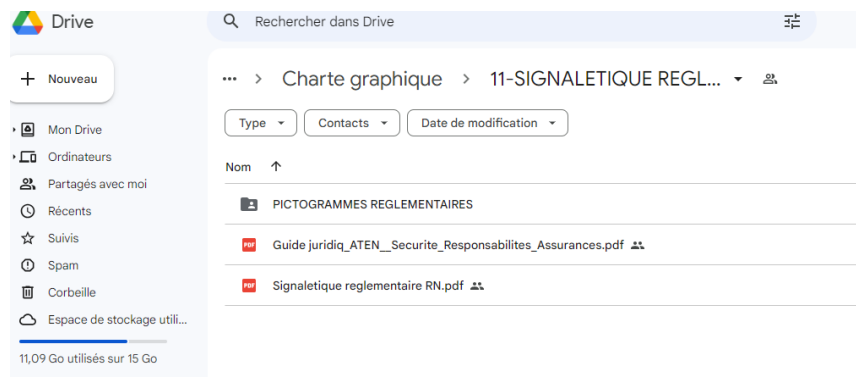


Echanges avec le CDL
et les groupe des
Régions RNF

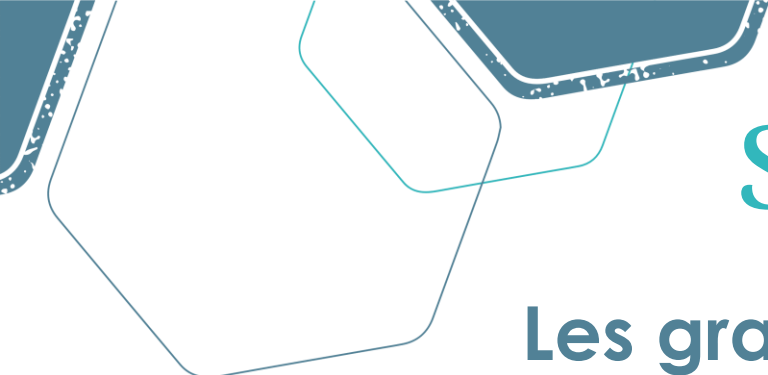
Révision de la
charte signalétique
réglementaire

Mise en place d'un BAO
pictogrammes
réglementaires

Accompagnement des
gestionnaires dans la mise en
œuvre terrain



➡ Mise en place d'une **boîte à outils de pictogrammes réglementaires** basés sur le fondement juridique de la réglementation réserve naturelle : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1sZW-D9YTZKnz0hL8uJiTsDmZzDg-giAp>



Signalétique réglementaire RN

Les grands principes

La charte graphique des Réserves Naturelles et son pendant signalétique réglementaire contribuent à **l'identité Réserve Naturelle**.

Elle constitue le **1er élément de contact du public avec le territoire**. Elle assure un objectif d'information du public sur **la présence de l'espace protégé et de sa réglementation**.

Les principes de la signalétique réglementaire élaborée pour les réserves naturelles

- ◆ **Homogénéiser les pratiques** de mise en place sur la réserve naturelle quel que soit son statut (nationale, régionale ou de Corse)
- ◆ **Affirmer l'identité Réserve naturelle** tout en gardant une certaine souplesse dans la représentation de cet affichage

Signalétique réglementaire RN

Les éléments minimums



Les éléments minimum contribuant à **l'identité visuelle de Réserve Naturelle** et à son appartenance au réseau **des Réserves Naturelles de France** sont les suivants :

- ◇ L'**emblème** Réserve Naturelle – Dépôt INPI
- ◇ L'**appellation** Réserve naturelle
- ◇ La **couleur** verte
- ◇ La **référence législative** de la tutelle de classement
- ◇ La **référence à l'acte de classement**
- ◇ les **pictogrammes réglementaires**

➡ **Aucun affichage supplémentaire n'est autorisé sur le balisage réglementaire à des fins de sponsoring, de publicité, etc ...**



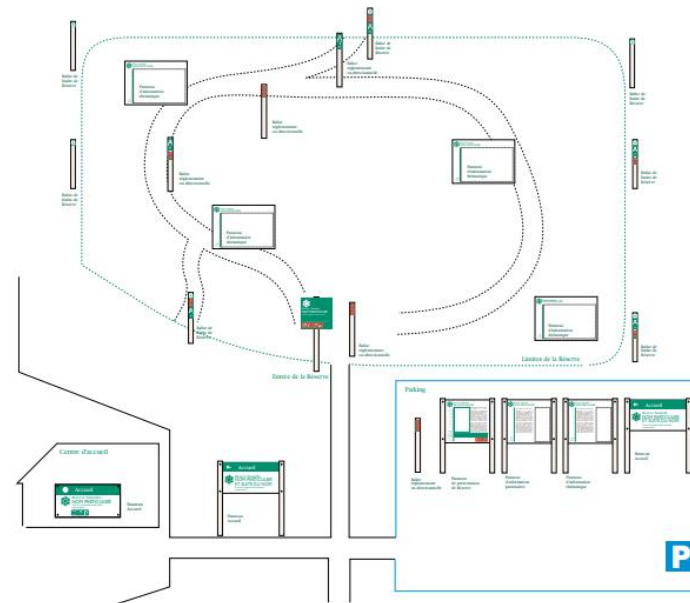
Signalétique réglementaire RN

L'implantation sur le territoire

➔ Importance de **mener une réflexion en amont sur le schéma d'implantation des éléments de signalétique**

Signalétique - Schéma d'implantation

3.20.1



P151

Sommaire



La panneau réglementaire



Le balisage



La panneau d'entrée,
le panneau d'accueil



Signalétique réglementaire RN

Réglementation – les pictogrammes réglementaires

Les pictogrammes réglementaires sont des **éléments indispensables pour la porter à connaissance** de la réglementation du site.

➔ Basés sur un **fondement juridique** matérialisant l'interdiction ou l'activité réglementée

➔ **Ne pas être sujet à interprétation**



Circulation véhicules à moteurs interdite



Chien autorisé uniquement en laisse

Les principes de création des différents pictogrammes sont précisés dans le document de cadrage.

Signalétique réglementaire RN

La signalétique réglementaire **ne permet pas de détailler l'ensemble de la réglementation** de la réserve naturelle.

- ❖ **QR code** inséré sur le panneau réglementaire
- ❖ **Rubrique dédiée** à l'explication de la réglementation **sur le site internet** de la réserve naturelle
- ❖ **Livrets pédagogiques** expliquant pourquoi une telle réglementation est mise en place et à quelles fins



LE PARC EN ACTION
Quel de nous ?
Habitat et énergie
Vie du Parc
Nature et environnement
Eau et zone humide Ransart
Pratiques et Agri-environnement
Gestion et restauration de milieux naturels
INRI Massé - Foucault
Espaces exotiques envahissantes
Connaissance et recherche naturaliste
Maison de la nature
Toutes les actions
Développement local
Éducation - culture
Pédestre (belle, paysage, urbanisme)
Tourisme

Depuis le début des années, la Réserve naturelle Terres et étangs de Brenne Massé – Foucault, co-gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et le Parc naturel régional de la Brenne est dotée de panneaux signalétiques. La signalétique réglementaire reprend la charte graphique des réserves naturelles de France. Elle revêt un double objectif, informer les visiteurs de ce qui est autorisé ou non, et délimiter l'ensemble du périmètre sans distinction des différentes propriétés qui constituent cet ensemble de 319 Ha.

Cinq types de panneaux ont été implantés en périphérie de la Réserve :

- les panneaux d'entrée de site**
 Ce sont 50 cm x 30 cm, ils sont implantés aux entrées. Le nom de la Réserve, ainsi que les principales réglementations sont rapportés au public.
- les panneaux de périmètre**
 De format 30 cm x 42 cm, verts, ils rapportent aussi le nom de la réserve ainsi que le numéro de la délimitation de la commission permanente régionale qui l'a classée en octobre 2014. Ils sont implantés en périphérie de la Réserve sur les bords des départementales D44, D15 et D72, de la route communale de Blamont et de Bois Bétrard, du sentier communal du Blizon vers Rosnay, au sud, ainsi que des sentiers communaux de Foucault et de Massé.

les bornes de périmètre
 Elles visent compléter les panneaux à certaines extrémités des parcelles de la Réserve. Elles sont équipées d'un pictogramme représentant le logo des réserves naturelles, un symbole de fleur à pétales et de forme hexagonale.

- les bornes réglementaires et informatives**
 Elles sont organisées en une suite verticale de pictogrammes qui informent les visiteurs sur les différents actes et leur rappellent les éléments réglementaires importants comme par exemple l'impossibilité de se rendre aux observations avec son chien sauf quand il s'agit d'un chien d'assistance ou de personnes mal ou non voyantes.

Les panneaux ont été réalisés par l'entreprise AD Production, située à Poitiers, les poteaux en chêne brut de sciage provenant de la scierie Tarnier à Mbozeu.
 La pose a été réalisée en régie par les agents du Parc missionnés sur la Réserve. Cette opération est assurée avec le soutien financier de la région Centre-Val de Loire et de l'Europe.



Signalétique réglementaire RN

Superposition d'une RN et d'un autre espace protégé réglementé

Principe : la réglementation la plus contraignante prime

➔ **Importance de mener une réflexion entre les gestionnaires afin de définir les éléments de la signalétique**

Dans tous les cas, les éléments minimums de la signalétique réglementaire des réserves naturelles doivent être intégrés :

- ◆ **L'emblème suivi de l'appellation** « Réserve Naturelle nationale / régionale / de Corse » et du nom officiel tel qu'il est écrit dans l'acte de classement
- ◆ **La référence à l'acte de classement**
- ◆ **Le nom de l'autorité de classement**
- ◆ **Les pictogrammes réglementaires** tels qu'ils sont définis dans la signalétique réglementaire des réserves naturelles



Actualisation du guide « gestion administrative des RN » (GPSA)

Guide rédigé en 2007, à destination des organismes gestionnaire de réserves naturelles. Fournit des informations relevant de la gestion administrative d'une réserve naturelle.

Point avancement actualisation:

- l'environnement institutionnel **partie actualisée**
- la gestion du personnel **actualisation en cours**
- la gestion administrative générale **actualisation en cours**
- la responsabilité en cas d'accident dans une réserve naturelle **partie actualisée**
- la police de l'environnement et l'action en justice **partie actualisée**
- la gestion de la RN par l'organisme gestionnaire **partie actualisée**
- l'identité visuelle des RN **actualisation en cours**

Avis et relecture bienvenus :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1dmnstNxEmUi9FfDG6NNX6heE-f-4q4sQ>

BAO Gestion administrative des RN – en cours de construction

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Les gestionnaires de RN

Les instances consultatives

RNF

GESTION DU PERSONNEL

Les métiers des RN

Convention collective ECLAT

Les agents publics – le cadre légal

Les autres types de collaborateurs

Santé sécurité au travail

FINANCEMENT DES RN

Méthodologie coûts de gestion RNN

Le financement des RNR

RESPONSABILITE & ASSURANCE

Les différents régimes de responsabilité

L365-1 code de l'environnement

Les causes d'exonération de responsabilité

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ET ACTION EN JUSTICE

Notions de droit pénal général et procédure pénale

Rôle du gestionnaire dans la mise en place de cette police

Exercice de cette mission par les agents des RN

Action en justice

Guides juridiques

BAO alimentée tout au long de l'année

Page juridique du portail des membres

Les réserves naturelles comptent parmi les outils de protection forte de la biodiversité et géodiversité. RNF a pour objet de garantir la cohérence et la pérennité de l'outil réserve naturelle. Pour ce faire RNF :

- apporte un appui juridique individualisé sur sollicitation ou mutualisé aux porteurs de projets, autorités de classements, organismes gestionnaire et agents des RN ;
- se mobilise sur les textes législatifs ou réglementaires impactant les RN ;
- porte des projets d'évolution des textes ;
- rédige et construit des guides, fiches, BAO ;
- organise des sessions de sensibilisation thématique.

La place des RN dans les principaux outils de protection de la biodiversité et géodiversité



DIVERSITE DES OUTILS DE PROTECTION



FONDAMENTAUX DES RN

APPUI JURIDIQUE INDIVIDUALISÉ OU MUTUALISÉ

RNF répond à vos questionnement et besoins d'accompagnement sur toute question d'ordre juridique portant sur l'outil réserve naturelle (avis sur les projets de réglementation, procédure de classement ou autorisations, périmètres de protection, exercice de la police de l'environnement, régimes de responsabilité, etc).

NOUS CONTACTER

RÉPONSES AUX QUESTIONS JURIDIQUES RÉCURRENTES

Un appui juridique spécifique est apporté aux membres du Groupe des Régions. Celui-ci se matérialise notamment par la rédaction de fiches de procédures, d'organisation de journées techniques thématiques (chasse, police administrative, police judiciaire, etc.).

EN SAVOIR PLUS SUR LE GROUPE DES RÉGIONS



VEILLE JURIDIQUE ET ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DE TEXTES

RNF mène une veille et une analyse des évolutions de textes concernant ou impactant les réserves naturelles.

Ex : loi luttant contre l'enfrillagement, chasse en zone humide.

ACCÉDER AUX ÉLÉMENTS

MISE A DISPOSITION D'OUTILS JURIDIQUES

Pour accompagner les porteurs de projets, autorités de classement, réseau RNF :

- rédige des fiches, guides juridiques (fiches du manuel de procédure du groupe des Régions, vade-mecum police judiciaire et police administrative, etc.)
- met en place différentes boîtes à outils alimentées en continu (juridique, gestion administrative avec notamment un volet dédié à la police de l'environnement, etc.)



ACCÉDER À LA BAO JURIDIQUE



ACCÉDER À LA BAO GESTION ADMINISTRATIVE

JOURNÉES TECHNIQUES SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES

RNF peut sur sollicitation des autorités de classement, gestionnaires, agents de RN, partenaires organiser une journée technique thématique ou intervenir lors de vos temps de rencontres (ex: chasse, police administrative, police judiciaire).

NOUS CONTACTER

RNF EST LÀ POUR VOUS AIDER

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou besoins de compléments d'informations.

NOUS CONTACTER

MOBILISATION SUR LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

RNF intervient sur les textes législatifs et réglementaires portant sur les réserves naturelles ou les impactant. Elle est notamment intervenue sur la loi de création de l'Office français de la biodiversité (OFB) en proposant des amendements visant à faire évoluer les pouvoirs de police des agents des réserves naturelles. RNF a aussi proposé 8 amendements pour la loi "climat et résilience", dont 4 ont été adoptés. Par ailleurs, RNF travaille sur des propositions d'évolution des textes afin de renforcer l'outil "réserve naturelle" (simplification des procédures d'extension des périmètres de RN et de réglementation des activités nouvelles, etc).

ACCÉDER AUX ÉLÉMENTS

➤ Forfaitisation

Travail MTECT amorcé en 2016 relancé à l'automne 2023

➤ Dotation biodiversité aux commune

MTECT : article dans PLF 2024 éligibilité des communes couvertes par des aires protégées au sens de la SNAP.

Décret en CE fixant les conditions d'éligibilité des communes à la dotation et les modalités de calcul des dotations attribuées

➤ Loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047805414>

Avis recherché sur les propositions d'évolution de texte:

https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1G7Hbh9nX3Eee1Q0gm_mKLCcV3YhsAhOY

➤ Forfaitisation

Réserves naturelles	Article R332-73 code env	Allumage d'un feu dans une RN en dehors des emplacements prévus Stationnement irrégulier de VTM dans RN Circulation irrégulière de VTM dans RN Abandon, dépôt, jet irrégulier de produit ou déchet dans une RN à l'aide d'un véhicule et/ou susceptible de nuire à la qualité des eaux, de l'air, du sol....
Réserves naturelles	Article R332-74 code env	Non respect des dispositions de la décision de classement comme réserve naturelle réglementant ou interdisant les activités agricoles, pastorales, forestières Non respect des dispositions de la décision de classement comme réserve naturelle réglementant ou interdisant la pêche en eau douce, la pêche maritime et la pêche sous-marine ou le port des armes ou engins correspondants ou leur détention dans un véhicule ou une embarcation circulant dans la réserve naturelle Non respect des dispositions de la décision de classement comme réserve naturelle réglementant ou interdisant les travaux publics ou privés, y compris ceux qui sont faits sur des bâtiments, la recherche ou l'exploitation de matériaux ou minerais, les activités industrielles, commerciales, artisanales ou publicitaires, les activités photographiques, cinématographiques, radiophoniques ou de télévision, le survol de la réserve NB: pour survol peut être complexe sauf drones et bas jump

Demande également portant sur certaines infractions AP (APB/APHN/APG), parcs nationaux, accès à la nature

➤ Dotation biodiversité aux commune

Article L2335-17 du Code général des collectivités territoriales

Actuellement 4 fractions

- 1° Natura 2000 : 2 210 communes concernées/enveloppe de 17 300 000 euros
- 2° Parc national: 366 communes concernées/enveloppe 4 800 000 euros
- 3° Parc naturel marin: 217 communes concernées/enveloppe 700 000 euros
- 4° PNR : 4 312 communes concernées/enveloppe 18 800 000 euros

Pour chaque fraction des critères d'éligibilité (nbr habitants, potentiel financier, % couverture par l'aire protégée)

Cumul possible de dotation (ex: commune couverte par Natura 2000 dans un PNR)

Souhait RNF depuis 2021 d'intégrer une 5^{ème} fraction de la dotation au profit des communes dont le territoire est en tout ou partie en réserve naturelle (**préparation amendement**) : 670 communes seraient concernées/enveloppe demandée de 8 800 000 euros. Demande que la somme perçue par les communes est affectée par celles-ci à des actions de protection de la biodiversité.

Réforme de la dotation portée par la DEB dans la cadre du PLF 2024 (art 57)

Dotation attribuée aux communes dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.

Les aires protégées s'entendent ici au sens de l'article L. 110-4 du code de l'environnement.

Les modalités d'application seront fixées par décret en Conseil d'État. Celui-ci précisera :

- 1° Les conditions d'éligibilité des communes à la dotation ;
- 2° Les modalités de prise en compte des aires protégées ou des aires marines protégées ;
- 3° Les modalités de calcul des attributions.

↳ Loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie

Art. L133-2 du code forestier

« I.- Pour les régions ou départements relevant du présent chapitre, l'autorité administrative compétente de l'Etat élabore un plan départemental ou interdépartemental de protection des forêts contre les incendies, définissant des priorités par territoire constitué de massifs ou de parties de massif forestier. »*

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025245933

** « Sont réputés particulièrement exposés au risque d'incendie les bois et forêts situés dans les départements définis par arrêté conjoint des ministres chargés de la forêt, de l'environnement et de la sécurité civile, à l'exclusion de ceux situés dans des massifs forestiers à moindres risques listés par le même arrêté. »*

NB: ces plans sont déclinés en plans de protection des massifs contre les incendies établissant, pour chaque massif forestier homogène, une stratégie collective concertée associant les parties prenantes (les services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours, l'Office national des forêts, le Centre national de la propriété forestière, les représentants du réseau des chambres d'agriculture **ainsi que, le cas échéant, les gestionnaires d'aires protégées, etc.)**

« Les plans de gestion des réserves naturelles précisent les modalités de mise en œuvre des objectifs du plan départemental ou interdépartemental de protection des forêts contre les incendies, en veillant à leur compatibilité avec les objectifs de protection de ces espaces protégés. »

➤ Loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie

Beaucoup de questions sur l'articulation entre les plans de gestion des RN et les objectifs du plan départemental ou interdépartemental de protection des forêts contre les incendies.

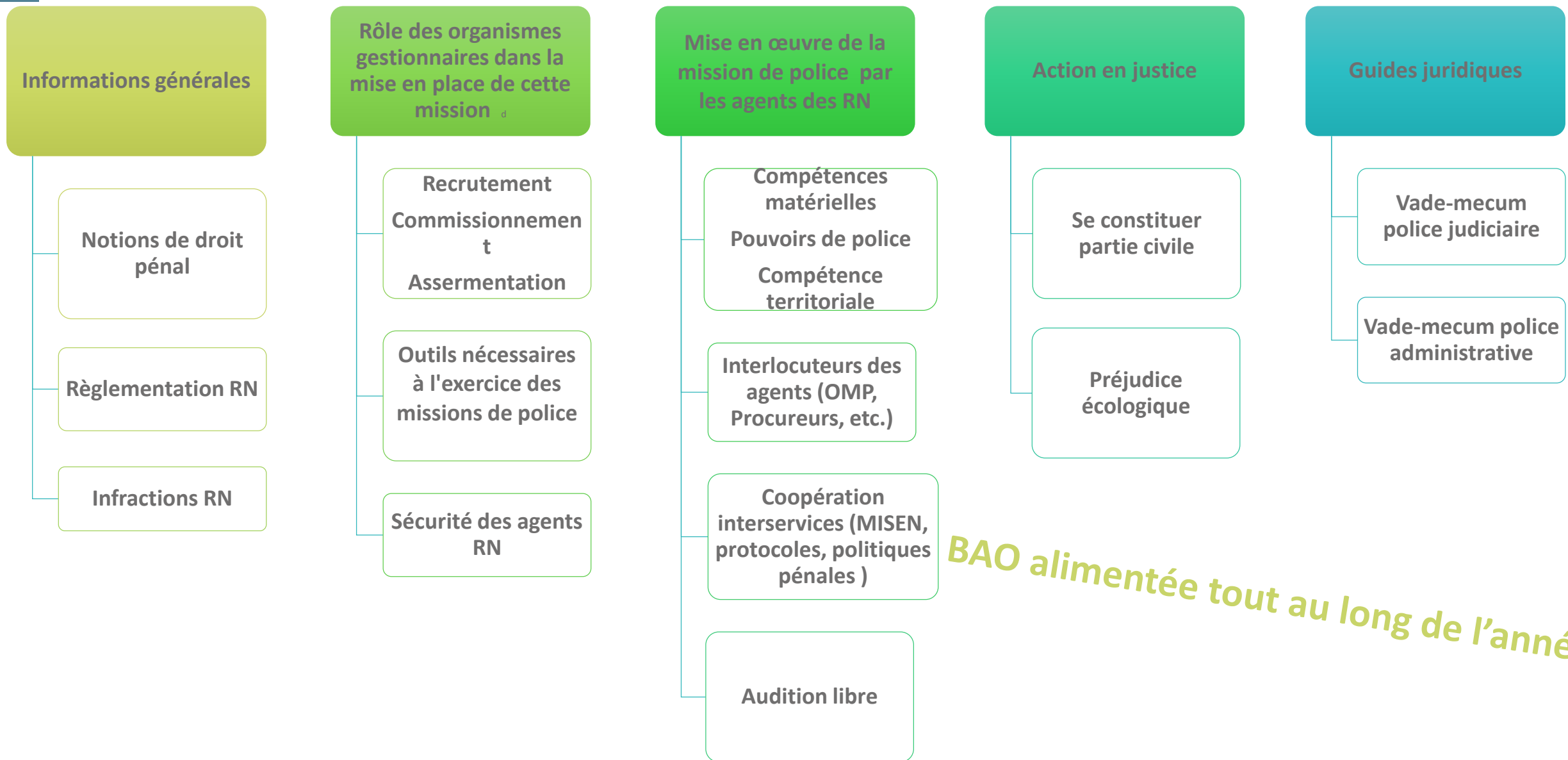
Il y a une obligation de prise en compte dans les plans de gestion des RN des objectifs du plan départemental ou interdépartemental de protection des forêts contre les incendies, toutefois en veillant à leur compatibilité avec les objectifs de protection de ces espaces protégés.

Donc que fait-on si ces objectifs ne sont pas compatibles ? Recommandations de mise en œuvre de cette mesure ?

Demandes adressées au MTECT

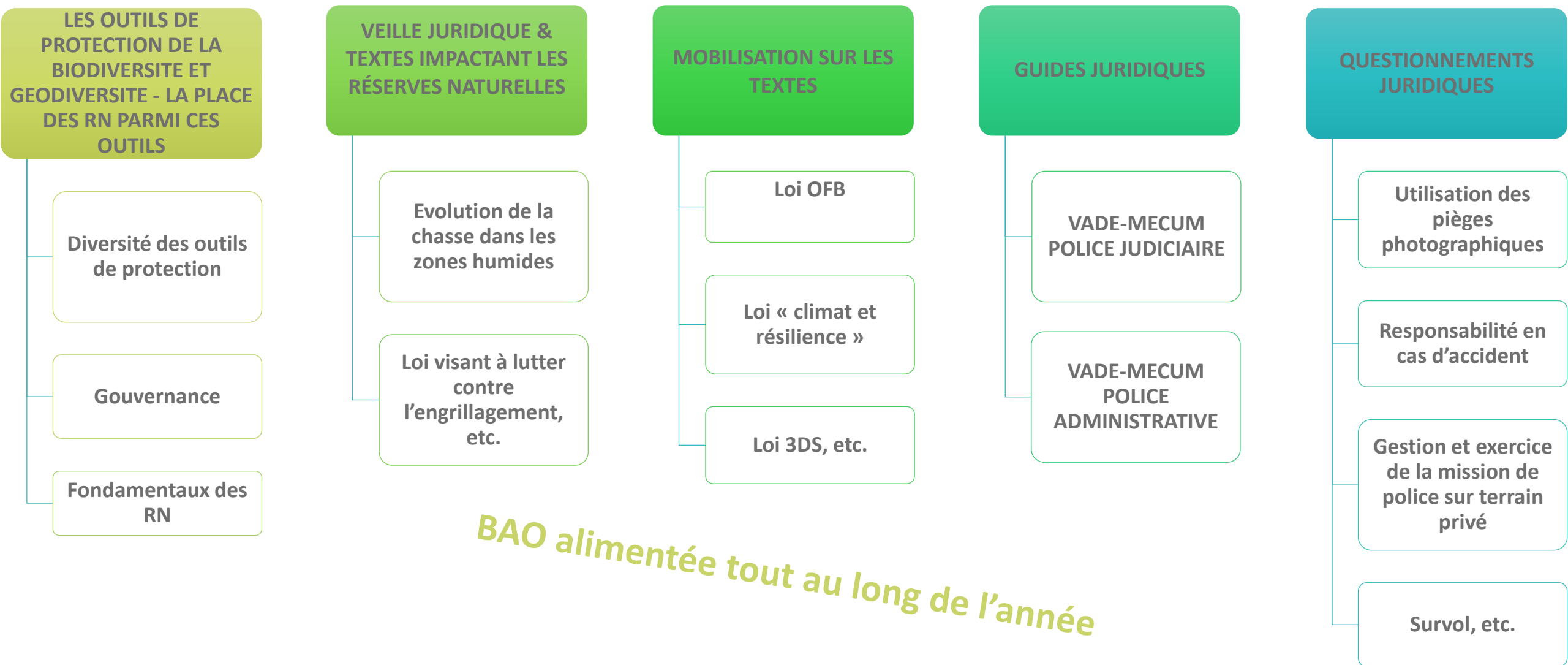
MERCI DE VOTRE ATTENTION

BAO « Mise en œuvre de la mission de police » - réseau



BAO alimentée tout au long de l'année

BAO Juridique



BAO alimentée tout au long de l'année

Disponible :

<https://www.pearltrees.com/t/juridique/id63904912>